

Répartition des bureaux de vote pour la primaire de la droite et du centre : le choix du scrutin de référence est loin d'être neutre

Récemment publiés

- » N°130 : L'évolution de la popularité des chefs de file du Front National
- » N°129 : L'image du Parti Socialiste à la veille du Congrès de Poitiers
- » N°128 : Migrants en Méditerranée : un durcissement de l'opinion
- » N°127 : Les élections départementales et l'effet « domino » des municipales
- » N°126 : Le FN au second tour des élections départementales de 2015
- » N°125 : Elections départementales : la gauche et la droite face au dilemme des triangulaires
- » N°124 : Elections départementales : une gauche très divisée face à une droite rassemblée et un FN en dynamique
- » N°123 : Législative partielle du Doubs : le PS l'emporte de justesse face à la poussée frontiste
- » N°122 : Le FN et la question gay
- » N°121 : Marche républicaine « pour Charlie » : des disparités de mobilisation lourdes de sens
- » N°120 : Election législative partielle de l'Aube : quels enseignements ?
- » N°119 : Contestations environnementales¹ locales et vote écologiste
- » N°118 : Retour de Nicolas Sarkozy : le délicat choix de la ligne
- » N°117 : Les Français et les agriculteurs
- » N°116 : Les votes juifs : poids démographique et comportement électoral des juifs de France

» Le comité d'organisation de la primaire a retenu comme clé d'affectation des bureaux de vote par circonscription, le score cumulé des candidats Bayrou, Sarkozy et Dupont-Aignan au premier tour de l'élection présidentielle de 2012. Sur cette base, 5 strates de circonscription ont été définies. Les circonscriptions où les scores de la droite et du centre ont été les plus faibles se sont vu affecter 11 bureaux de vote et celles où les scores ont été les plus élevés 24 bureaux. Les trois autres strates intermédiaires étant respectivement créditées de 13, 16 et 19 bureaux par circonscription. Au total, ce sont près de 10 000 bureaux de vote qui devraient ainsi mailler le territoire. Des voix se sont récemment élevées pour s'interroger sur la capacité de l'appareil militant des Républicains à organiser et à tenir 10 000 points de vente pendant deux dimanches de suite. Mais, par-delà le débat sur le nombre total de bureaux de vote, leur répartition sur le territoire apparaît également comme un vrai enjeu.

1. Sur quelle base définir l'électorat de la droite et du centre ?

La primaire s'adressant aux électeurs du centre et de la droite, le choix des résultats du premier tour de l'élection présidentielle comme critère de référence pour la répartition des bureaux de vote sur le territoire peut paraître légitime. Mais on se souvient que François Bayrou avait voté au second tour pour le candidat de gauche et qu'il avait été suivi en cela par 31% de ses électeurs du premier tour (37% votant pour Nicolas Sarkozy et 32% s'abstenant ou votant blanc ou nul)¹. Près des deux tiers de voix centristes (ou plus exactement des voix s'étant portées sur le candidat du MoDem, qui durant cette campagne avait adopté un positionnement qui ne correspondait plus tout à fait à un positionnement de centre-droit) avaient manqué au candidat de la droite au second tour. Dès lors, le choix d'inclure le score de François Bayrou dans le total « droite + centre » servant de clé de répartition des bureaux pour l'élection primaire de novembre 2016 pourra être contesté par certains. Ceux-ci défendront l'idée que c'est le score de Nicolas Sarkozy au second tour de la présidentielle de 2012 qui constitue le véritable étalon permettant de quantifier le poids de la droite et du centre circonscription par circonscription. Ce choix a aussi sa légitimité dans la mesure où le second tour a bien constitué objectivement un affrontement gauche/droite permettant de faire apparaître un bloc de droite élargi et plus « homogène » diront les défenseurs de cette option, car les électeurs du Modem ayant voté François Hollande ou s'étant abstenus au second tour en seraient mathématiquement exclus. Mais ce choix a une autre conséquence, il inclue dans la définition du « peuple de droite » les 55% d'électeurs de Marine Le Pen qui se sont reportés au second tour sur Nicolas Sarkozy. On notera au passage qu'au second tour, l'apport de ces électeurs lepenistes a pesé bien plus lourd (environ 10 points) que celui des électeurs centristes (environ 3 points) dans la progression de Nicolas Sarkozy par rapport au premier tour.

Le comportement des électeurs de F. Bayrou et M. Le Pen au second tour de l'élection présidentielle de 2012

	Ont voté N. Sarkozy	Ont voté F. Hollande	Abstention/Blanc/Nul
Electeurs de F. Bayrou	37%	31%	32%
Electeur de M. Le Pen	55%	19%	26%

Au regard de ces chiffres, le débat sur la bonne définition de « l'électorat de la droite et du centre » et conséquemment sur le choix du tour de référence est loin d'être clos. Mais cet arbitrage ne se pose pas qu'en termes idéologique et théorique, il a aussi des répercussions très concrètes et pratiques sur la répartition des bureaux de vote sur le territoire.

2. Un nombre de bureaux par territoire variant sensiblement selon le critère de répartition retenu

En reprenant la même méthode de stratification des circonscriptions que celle adoptée par le comité d'organisation de la primaire (5 strates de circonscriptions comprenant chacune 115 circonscriptions sauf la strate regroupant les circonscriptions où les scores de la droite ont été les plus faibles et qui ne compte que

¹ Rolling présidentielle 2012 Ifop pour Fiducial et Paris-Match.

106 circonscriptions²), mais en l’appliquant cette fois au score obtenu par Nicolas Sarkozy au second tour, on obtient en effet, en termes de nombre de bureaux par circonscription des différences parfois tout à fait importantes par rapport à la répartition actuelle établie sur le score cumulé « Bayrou + Sarkozy + Dupont-Aignan » du premier tour.

Comme on peut le voir sur le tableau suivant, la répartition basée sur le premier tour « favorise » la France de l’ouest et du sud-ouest (où François Bayrou a obtenu ses meilleurs scores et où le FN est moins puissant) ainsi que Paris et les Hauts-de-Seine. Inversement, les départements méditerranéens, du nord et de l’est se voient affecter dans la répartition issue des scores du premier tour beaucoup moins de bureaux de vote que ce à quoi ils pourraient prétendre si c’est le score du second tour de la présidentielle qui servait d’étalon.

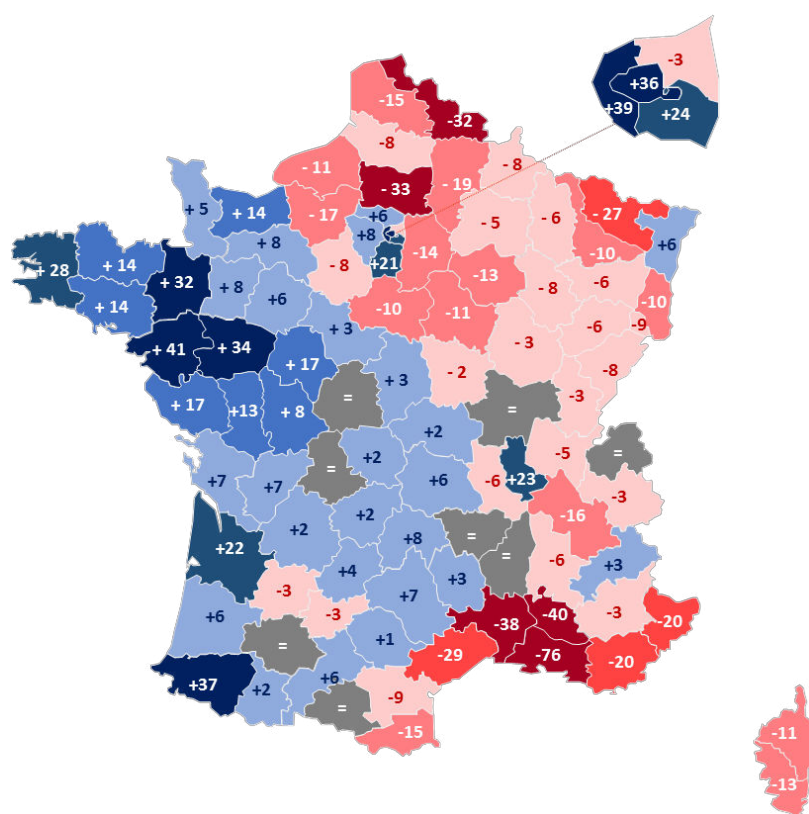
Le nombre de bureaux par département selon que l’on retienne le premier ou le second tour de la présidentielle comme base de calcul

Département	Nombre de bureaux selon la répartition basée sur le 1 ^{er} tour	Nombre de bureaux selon la répartition basée sur le 2 nd tour	Ecart
Loire-Atlantique	178	137	+41
Hauts-de-Seine	270	231	+39
Pyrénées-Atlantiques	116	79	+37
Paris	313	277	+36
Maine-et-Loire	163	129	+34
Ille-et-Vilaine	147	115	+32
Finistère	128	100	+28
Gironde	184	162	+22
Alpes-Maritimes	196	216	-20
Var	172	192	-20
Hérault	116	145	-29
Nord	298	330	-32
Oise	104	137	-33
Gard	77	115	-38
Vaucluse	72	112	-40
Bouches-du-Rhône	245	321	-76

Les différences en termes de nombre de bureaux attribués selon les deux méthodes de calcul apparaissent encore plus spectaculairement sur la carte suivante donnant clairement à voir une France de l’Ouest et une France de l’Est.

² Les 11 circonscriptions des Français de l’étranger n’ont pas été concernées à ce jour par le calcul de l’attribution des bureaux de vote

Ecart en nombre de bureaux de vote selon les deux méthodes de calcul



Ecart entre le mode de calcul actuel et un calcul basé sur le 2nd tour

Départements favorisés
par le calcul basé sur le 1^{er}
tour de la présidentielle

Départements défavorisés
par le calcul basé sur le 1^{er}
tour de la présidentielle

+ 30 bureaux et plus
Entre + 20 et + 29 bureaux
Entre + 10 et + 19 bureaux
Entre + 1 et + 9 bureaux
Aucun écart
Entre - 1 et - 9 bureaux
Entre - 10 et - 19 bureaux
Entre - 20 et - 29 bureaux
- 30 bureaux et moins

Le nombre de bureaux de vote par circonscription pour la primaire des Républicains est actuellement calculé en fonction des scores cumulés de F. Bayrou, N. Sarkozy et N. Dupont-Aignan au premier tour de l'élection présidentielle de 2012.

Si l'on se base non plus sur les scores du premier tour mais sur celui de N. Sarkozy au second tour, la répartition des bureaux sur le territoire diffère assez sensiblement.

Cette carte présente les écarts en nombre de bureaux de vote par département entre les deux méthodes de calcul.

Ainsi, par exemple, avec la méthode adoptée par Les Républicains, il y a 37 bureaux de vote de plus en Pyrénées-Atlantiques que si le calcul s'était basé sur le second tour. Inversement, la méthode actuelle attribue 76 bureaux de moins aux Bouches-du-Rhône que ce à quoi ce département pourrait prétendre si l'affectation du nombre de bureaux s'appuyait sur les résultats du second tour.

3. Un maillage plus dense stimule la participation à une primaire

Nous avons montré par ailleurs que le maillage et le nombre de bureaux de vote affectés à un département avait eu une influence non nulle sur la participation à la primaire socialiste en 2011 notamment en milieu rural³. Ainsi, dans des départements comme l'Aude ou l'Ariège, on avait observé que le nombre de participants au premier tour de la primaire socialiste représentait environ 35% des électeurs de Ségolène Royal au premier tour de la présidentielle de 2007 (cet électoralat socialiste de 2007 correspondant à la base électorale principale à laquelle cette primaire s'adressait en 2011). En revanche, ce taux de participation à la primaire fut beaucoup plus faible dans des départements comme l'Indre ou le Cher, où les participants à la primaire ne représentèrent qu'un peu plus de 20% des électeurs de Ségolène Royal en 2007. Or, comme le montre le tableau ci-dessous, le ratio nombre de voix de S. Royal 2007 / nombre de bureaux de vote dans le département (ratio qui permet de définir l'intensité du maillage des bureaux de vote) était beaucoup plus faible dans l'Aude et en Ariège que dans le Cher et dans l'Indre.

Primaire du PS en 2011 : le maillage et le nombre de bureaux de vote ont eu une influence significative sur la participation notamment dans les départements ruraux

Département	Nombre de bureaux	Nombre de voix pour S. Royal au 1 ^{er} tour 2007	Ratio voix S. Royal/bureau	Ratio votants primaires/ voix S.Royal
Aude	111 BV	66 589	599	35,6
Ariège	45 BV	34 179	759	34,4
Mayenne	38 BV	42 659	1 122	23,1
Cher	41 BV	44 326	1 081	21,1
Marne	54 BV	63 565	1 177	20,8
Indre	26 BV	36 873	1 418	20,6

Dit autrement, le fait que pour un même nombre d'électeurs potentiels de la primaire (en l'espèce des électeurs de Ségolène Royal au premier tour de 2007) il y ait, dans un département, plus de bureaux de vote que dans un autre département a stimulé sensiblement la participation à la primaire dans le premier département.

4. Des intentions de vote en faveur des deux principaux candidats très variables selon les régions

Si ce constat empirique se vérifie de nouveau à l'automne 2016, le nombre élevé et la plus forte densité de bureaux de vote dans les zones réputées plutôt favorables à un candidat lui confèreront donc un avantage certain, dans la mesure où cela devrait conduire à une mobilisation de l'électorat potentiel dans ces territoires supérieure à celle se produisant dans d'autres départements moins bien pourvus en bureaux. Or,

³ Cf « Géographie électorale des primaires socialistes ». Note n°113 de la Fondation Jean Jaurès

les données d'enquête dont nous disposons à ce jour indiquent que les intentions de vote pour les deux principaux candidats à la primaire de la droite et du centre varient fortement selon les régions⁴, d'où l'importance stratégique de la répartition des bureaux. Ainsi, parmi les personnes ayant indiqué avoir l'intention de participer à la primaire, Alain Juppé serait largement en tête sur la façade ouest, quand Nicolas Sarkozy ferait la course en tête dans la moitié est du pays, le rapport de forces en Ile-de-France étant équilibré comme le montre le tableau ci-dessous⁵.

L'intention de vote à la primaire organisée par Les Républicains dans les différents territoires

Régions	N. Sarkozy	A. Juppé	Ecart Sarkozy/Juppé	Autres candidats
Nord-Est	47%	31%	+16 pts	12%
Sud-Est	45%	34%	+11 pts	21%
Nord-Ouest	33%	41%	-8pts	26%
Sud-Ouest	23%	46%	-23pts	21%
Ile-de-France	37%	35%	+2pts	28%
France entière	39%	36%	+3pts	25%

5. Un impact non négligeable sur le résultat final

Au regard de ces chiffres, on constate que le choix du critère d'affectation des bureaux de vote par circonscription peut donc avoir une incidence sur les résultats. Retenir le score des candidats de la droite et du centre au premier tour de la présidentielle de 2012 conduit à attribuer plus de bureaux de vote aux départements du Grand ouest et du Sud-Ouest et donc à « stimuler » la participation dans ces régions dans laquelle l'électorat penche en faveur du maire de Bordeaux. Et inversement, se baser sur le second tour de la présidentielle aboutit à affecter mécaniquement davantage de bureaux dans les bastions frontistes de Paca, de Languedoc-Roussillon mais aussi de Nord-Pas-de-Calais-Picardie, et donc à « booster » la participation dans des zones dans lesquelles le président des Républicains devance son rival pour la primaire dans les intentions de vote.

De surcroît et comme on l'a vu, les écarts en termes de nombre de bureaux selon les deux modes de calcul sont importants. Ils s'élèvent par exemple à 156 bureaux sur l'ensemble de la région Paca et à 103 dans la nouvelle région Aquitaine/Poitou-Charentes/Limousin. Ainsi, alors qu'en se basant sur les résultats du premier tour de la présidentielle, ces deux régions se verraient affecter quasiment le même nombre de bureaux, la répartition s'appuyant sur le second tour confèrerait 905 bureaux à Paca contre seulement 652 à l'ensemble Aquitaine/Poitou-Charentes/Limousin, soit un écart de 250 bureaux entre les deux régions...

Le nombre de bureaux par région selon le mode d'attribution des bureaux

Région	Nombre de bureaux selon la répartition basée sur le 1 ^{er} tour	Nombre de bureaux selon la répartition basée sur le 2 nd tour	Ecart entre les 2 méthodes
Paca	749	905	+156

⁴ La primaire socialiste avait elle aussi été marquée par des effets de fiefs régionaux très appuyés

⁵ Sondage Ifop pour *Le Figaro* réalisé du 4 au 9 septembre 2015 auprès d'un échantillon national représentatif de 3001 personnes.

Aquitaine/Poitou-Charentes/Limousin	755	652	-103
Ecart entre les 2 régions	+6	-253	

On rappellera que lors de la primaire socialiste de 2011, le nombre de votants par bureau de vote avait été en moyenne de 300 personnes. Rien ne dit à ce stade que l'ampleur de la participation à la primaire de la droite et du centre en novembre 2016 sera équivalente à celle observée à l'époque. Néanmoins, et même si par ailleurs tous les électeurs d'un même bureau ne voteront pas comme un seul homme pour le même candidat, si l'on fait l'hypothèse d'une participation de même ampleur que pour la primaire socialiste⁶, on voit bien, qu'à raison d'environ 300 votants par bureau, la localisation de plusieurs centaines de bureaux dans certaines régions plutôt que dans d'autres peut avoir un impact plus que significatif sur les résultats de ce scrutin inédit dont l'issue s'annonce aujourd'hui comme serrée.

Retrouvez toutes les analyses Ifop Focus sur www.ifop.com

Ces analyses sont publiées par le Département Opinion et Stratégies d'Entreprises de l'Ifop.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Jérôme Fourquet – Directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprises

jerome.fourquet@ifop.com

⁶ Un récent sondage Ipsos pour *Le Point* a estimé le taux de participation potentiel à la primaire à 6% soit 2,7 millions de votants et dans l'enquête Ifop pour *Le Figaro* le taux de participation potentiel était de 8% soit 3,6 millions de votants. Ces chiffres sont donc du même ordre que ceux de la primaire socialiste qui rassembla 2,7 millions personnes.